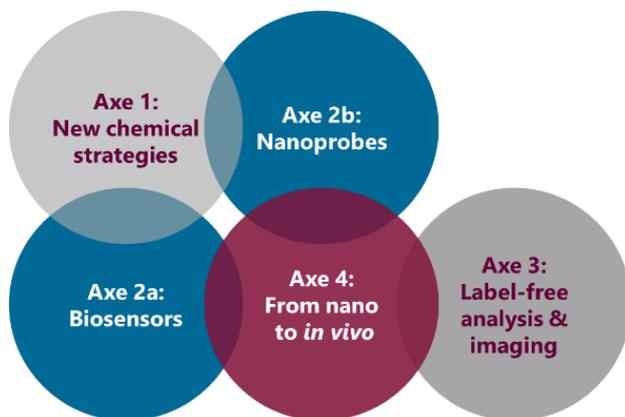


Appel à Projets 2022

Programme personnalisé de césure entre le M1 et le M2



BioProbe est une initiative interdisciplinaire de l'Université Paris Saclay qui a pour objectif de promouvoir des projets innovants en chimie et en physique pour l'étude de processus biologiques en milieu complexe en vue d'applications pour le diagnostic et l'imagerie.

BioProbe propose un programme de césure entre le M1 et le M2 afin de se former à une seconde discipline via

- deux stages en laboratoire de recherche (2 stages de 5 à 6 mois)
- un programme d'enseignement adapté dans des disciplines autre que sa majeure (~150h).

Le travail à l'interface entre plusieurs disciplines nécessite de comprendre comment chaque discipline pose et résout les questions scientifiques. Le programme proposé par BioProbe fournit une expérience pratique pour prendre conscience de ces différences et apprendre à les surmonter. Cet apprentissage interdisciplinaire permettra aussi de développer son autonomie, sa capacité à gérer des projets, communiquer et collaborer.

Ce programme comprend :

- un accompagnement individualisé par un enseignant référent pour
 - identifier les laboratoires d'accueil dans le périmètre de Paris Saclay sur les thématiques de BioProbe
 - choisir des enseignements adaptés à votre projet d'étude (~150h, 3 à 6 unités d'enseignement à l'Université Paris Saclay ou dans le cadre d'EUGLOH)
 - faire les démarches administratives nécessaires pour construire le programme individualisé
 - assurer un suivi tout au long de la césure
- le financement des gratifications de stage qui sera directement versé aux laboratoires

Pour qui ?

Ce programme concerne les étudiants intéressés par le périmètre scientifique de BioProbe et qui veulent se former, dans ce contexte, à l'interdisciplinarité entre le M1 et le M2.

- Il faut avoir été accepté dans le M2 de l'université Paris Saclay qui sera suivi l'année après la césure.

Pour des raisons légales, l'acceptation dans ce programme requiert l'acceptation dans un M2 de l'université dès 2022 même si le M2 ne sera suivi effectivement que en 2023-24. Il est obligatoire de faire les démarches de candidatures en M2 en parallèle de toute candidature au programme de césure (<https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/master>). Cela garantit de garder son statut étudiant et les aides associées.

- Le programme de la césure sera validé par la commission césure de la composante dont dépend le M2
- Les étudiants financés par BioProbe (ou leurs encadrants de stage) s'engagent à venir présenter leurs travaux à la conférence PhysChemCell organisées tous les deux ans sur le campus et à participer aux actions de communication de BioProbe dans la mesure de leur disponibilité.

Comment candidater ?

Il est souhaitable de se manifester auprès de oi.bioprobe@universite-paris-saclay.fr pour évaluer la faisabilité du projet avant la candidature finale. Le dossier est à envoyer comme **un unique pdf nommé AAP2022_Cesure_NomduCandidat** à : oi.bioprobe@universite-paris-saclay.fr

Composition du dossier :

- CV contenant :
 1. Une description de la formation initiale
 2. M1 suivi en 2021-22
 3. Les stages déjà effectués
 4. Autres informations pertinentes
- Relevés de notes de L et M1 (ce qui est déjà disponible en M1)
- Description du projet de césure comprenant les informations suivantes (2 pages maximum) :
 1. Objectifs individuels qui motivent la candidature au programme de césure
 2. Besoins en formation pour l'année de césure
 3. Laboratoires déjà identifiés ou les thématiques scientifiques souhaitées pour les stages
 4. M2s de l'Université Paris Saclay visés pour la rentrée 2023
 5. Adéquation avec les thèmes scientifiques de BioProbe

Calendrier :

- **Date limite de candidature : 17 avril** Retour vers les candidats : le 10 mai
- Construction du dossier complet avec l'enseignant référent **pour fin juin pour (1) la validation finale coté BioProbe et (2) la préparation du dossier de césure pour l'université.**
- Prise de contact avec le référent césure **courant avril** pour avoir les conditions 2022 de préparation du **dossier pour la commission césure.**